

Amiens, le 21 septembre 2018

Communiqué de presse

Pollution de la Somme à Eppeville : l'Etat réunit les acteurs et met en place un plan d'action



Le lundi 17 septembre 2018, le syndicat d'assainissement du pays hamois a été averti par son exploitant, Suez, de la présence d'un effluent pollué au sein de la station d'épuration qui a perturbé son fonctionnement (destruction des bactéries nécessaires au process de traitement des eaux usées).

Cette pollution résulte du rejet accidentel d'effluents de la sucrerie d'Eppeville. Un tuyau détérioré, sensé dirigé les effluents vers un bassin de stockage interne, a accidentellement rejeté ces derniers dans la station d'épuration.

Depuis, la station d'épuration est actuellement figée et stocke les effluents dans l'attente d'une solution.

Ce vendredi 21 septembre, le préfet de la Somme a réuni autour de la table les différents acteurs de cette situation et une solution a été envisagée en relation avec Suez et la sucrerie d'Eppeville.

Dès lundi 24 septembre, un système de pompage va être mis en place entre la station d'épuration et Saint-Louis Sucre qui réorientera les effluents pollués vers un de ses bassins de décantation.

Un réensemencement des bactéries pourra alors être mis en place afin de rendre à nouveau la station d'épuration opérationnelle sous 10 à 15 jours.

Dans l'attente d'un retour à la normale de la situation au niveau du fleuve Somme, la commune d'Eppeville a pris un arrêté interdisant la pêche et les communes d'Offoy et Voyennes vont faire de même.